

AG du 3 mars 2019

Compte-rendu pour diffusion interne au groupe « Gilets Jaunes – Bassin de Thau »

<i>Rappel des règles</i>	1
PARTIE 1 : QUESTIONS DIVERSES	1
A) Tract grève générale	1
<i>Production du tract</i>	2
<i>Prise de parole de la com com</i>	2
Plan de tractage pour la grève générale.....	2
B) Sur le front juridique	3
<i>Vote proposé par la commission juridico-financier</i>	3
<i>Mobilisation à poursuivre pour frais de justice</i>	3
Bilan de la com juridique : Audience au Tribunal mercredi.....	4
<i>Rappel des faits reprochés, verdicts et conclusions</i>	4
<i>Affaire n°1</i>	4
<i>Affaire n°2</i>	4
<i>Conclusion : il faut qu'on retrouve ce qu'on était au début !</i>	4
<i>Rappel vendredi 8 mars, 14h au TGI</i>	5
<i>Débat</i>	5
Soutien aux incarcérés.....	6
<i>Un de chez nous, qu'on découvre en prison</i>	6
<i>Cadis jaunes / secours populaire ? / CCAS ?</i>	6
PARTIE 2 : DÉBAT SUR UN RÉFÉRENDUM RÉVOCATOIRE	6
<i>Je vous dis tout de suite</i>	6
Présentation par l'atelier du lundi.....	7
Débat.....	8

Rappel des règles

À citer à chaque fois !

- Respect des uns et des autres
- Temps de parole à respecter, 3-4 minutes
- Eviter de répéter une intervention, la prolonger si besoin
- Les commissions : on vous appelle à venir renforcer nos commissions en fin d'AG.
- Tenue des AGS : 2 ag et on tourne donc on appelle les futurs en fin d'ag aussi. On critique l'absence de démocratie, donc à nous de la mettre en place, de lutter contre la prise de pouvoir ou la délégation de pouvoir.
- Il n'y a pas de petites et de grandes actions, chacun fait ce qu'il peut et ce qu'il veut!

PARTIE 1 : Questions diverses

A) Tract grève générale

Le tract est là, pour l'appel à la grève générale du 19 mai.

« [Nous avons décidé de relever la tête](#) »

Production du tract

Un premier jet a été préparé lundi, par les quelques personnes qui s'étaient manifestées à la fin de la dernière AG. Puis ce texte a été présenté à la réunion de jeudi soir. Bien sûr, une logique avait été choisie et on n'a pas tout détricoté, mais quelques modifications ont été apportées, et ça nous a permis de débattre un peu.

La question qui s'est posée, c'est qu'on avait fait un tract sans revendications précises, et c'était assumé. On a essayé de produire un tract « gilet jaune », qui présente le mouvement sans s'inscrire dans des voies pré-existantes.

Ça n'empêche pas qu'il faut aussi des tracts d'information factuelle et de sensibilisation, par exemple sur la casse de la sécu ou des services publics. C'est ce qui a été fait jusque là par la **commission « com »**. On rappelle l'importance que les gens circulent entre les différentes commissions.

Pour ceux qui désirent la rejoindre, **prochaine réunion le mardi 5 mars à 16h à Sète chez M. et P.**

Prise de parole de la com com

« Il y a d'autres travaux dans cette commission, : si on veut toucher les gens, il faut les toucher dans leurs problèmes. Comme la disparition de la sécurité sociale, mais aussi le chômage, mais aussi les retraites...

Nous avons déjà établis deux tracts pour la sécurité sociale, et un sur la solidarité :

- 1) [« On vous demandera votre CB à la place de votre carte vitale ! »](#)
- 2) [« Nos luttes ont construit nos droits, nos résignations les détruiront... »](#) (Ambroise Croizat)
- 3) [« Macron s'attaque au plus beau joyau que nos parents ont conquis par la lutte : la solidarité »](#)

Imposons la parole du peuple... Y'a des moyens... Mais tout ça aussi, ça a besoin d'être revu et corrigé. »

Plan de tractage pour la grève générale

Plan de travail semaine du 4 au 9 mars, pour appel à la grève du 19 mars : 4000 tracts disponible à ce jour. Le plan de travail doit être validé afin d'envoyer par texto et sur fb !

Discussion :

« ce qu'il nous faudrait, ça serait plutôt 40 000 que 4000. Demain vous allez à la gare, et tout va partir... Il nous faut du tirage. Et durer. Et on n'est pas focalisés autour de la butte : y'a aussi Mèze, Balaruc... Impression. Il va falloir trouver des moyens. »

[...mise au point qui imprime où...]

« Je pense qu'il faut démarrer plus tard. » « je suis assez d'accord. Mais en même temps un argument contraire : on se montre... C'est l'occasion de se montrer. » « Si tu fais plusieurs tractage, répétition, principe pédagogique... » « D'accord tracter, mais il faut tracter celui sur la sécu, et après celui sur la grève... » « Sous forme A3 on affiche : rapidement... » « je trouve que distribuer des tracts et après marteler sur la sécu, ça va faire réagir. »

« à la gare les gens sont pressés, ils n'ont pas le temps de discuter, même s'ils ont le temps de les lire dans le train. Donc commençons par se focaliser sur les marchés cette semaine, et on prévoit un tractage aux gares seulement en fin de semaine, en fonction des impressions qui seront arrivées. »

« Il y a les boîtes aux lettres aussi, efficacité terrible... Mais il faut bcp de tirages. »

Lundi : marché Ile de Thau, RV 10h à l'entrée du centre commercial.

Mercredi : marché du centre-ville, RV 9h30 devant les Halles.

Vendredi : marché à l'avenue de la Gare, RV 9h30 devant le théâtre.

À prévoir également :

-marché de Mèze

-marché de Frontignan,

-zone de Balaruc,

-zone industrielle des eaux blanches, tôt le matin.

> faire remonter les infos au cours de la semaine, qui seront diffusées par sms.

B) Sur le front juridique

Vote proposé par la commission juridico-financier

Rappel une fois pour toute : après de longs débats, une commission a été créée (cf synthèse dans [CR dernière AG 24fev](#)).

On a trois propositions à faire :

(1) soit on divise par rapport aux individus,

(2) soit on divise par rapport aux affaires,

(3) ou par affaire et on en garde un petit peu.

Car les fonds ne peuvent pas couvrir toutes les affaires. À ce jour on a environ 11 personnes et 8 affaires.

Premier vote : (1) = 3 votes / (2) = 10 votes / (3) = 3

« je fais tout à fait confiance à la commission juridique, cependant quand vous parlez d'affaires ou de personnes, on comprend pas très bien ce que ça veut dire... »

« par exemple dans une affaire, il y a 4 personnes impliquées, mais un seul avocat »

Second vote après explications plus claires : majorité écrasante de 30 votes pour la solution (2).

remarques :

« il faut prendre en compte aussi ceux qui ont l'aide juridique. »

« je voudrais te dire que je pense qu'on a oublié quelqu'un, J., qui a passé 48h de garde à vue, arrêté à Paris quand il est monté à Paris à l'acte V. Je voudrais savoir. Il a toujours été là sur les actions. »

« Il faut garder à l'esprit que ce sont des *prisonniers politiques*. Les mots sont importants. ».

Mobilisation à poursuivre pour frais de justice

> même si les quêtes sont informelles, il faut prévoir plus systématiquement, chaque fois qu'on tracte, une boîte avec marqué « pour les avocats des GJ ».

« On pourrait aussi mettre un cahier avec des promesses de dons : le jour où on a besoin, on a un nom avec un numéro de téléphone. »

Bilan de la com juridique : Audience au Tribunal mercredi

Rappel des faits reprochés, verdicts et conclusions

Affaire n°1

Une personne, poursuivie pour « violence sur une personne dépositaire de l'autorité publique n'ayant pas entraîné d'ITT, commis à Montpellier du 19 janvier au 9 février. »

O. est accusé d'avoir jeté des cailloux sur les CRS, vidéos urbaines ou mises sur internet. Le procureur avait demandé 6 mois. On a entendu que la juge avait été sympathique ce jour-là, et pourtant : le procureur demande 6 mois, elle lui en a mis 8, cinq ans de mise à l'épreuve, ce qui est énorme. Il faut savoir que la juge est une ancienne procureur. O. avait pris un avocat pas commis d'office mais presque, il a dix jours pour faire appel. À mon avis, c'est une très lourde peine. Mais pas de mandat de dépôt, donc il est content.

Affaire n°2

4 personnes, accusées d'avoir soudé une grille d'accès par l'arrière à la raffinerie de Frontignan, le 3 décembre, afin de ralentir l'arrivée de la police.

Les deux chefs d'accusation étaient sévères à l'origine : « Dégradation ou détérioration de biens destinés à l'utilité ou la décoration publique. », et surtout : « Participation à un groupement formé en vue de la préparation de violences contre les personnes ou de destructions ou dégradations de biens. ».

La plaidoirie a été très bonne. Au final, ils s'en sortent avec une contravention pour dégradation légère, et pas d'inscription au casier judiciaire.

Conclusion : il faut qu'on retrouve ce qu'on était au début !

« Il faut qu'on retrouve ce qu'on était au début. Aujourd'hui, cette cause est reconnue. Il faut qu'on essaie tous, ceux qui sont encore là, qu'on essaient de ramener les copains d'avant. Ça a été reconnu cette légitimité, c'est très important. Et ce que fait la ligue depuis le début janvier, on prend toutes les affaires, pour arriver prouver qu'on a bien saqué les gilets jaunes, qu'on les a emprisonné pour rien, plein de gens ont fait des gardes à vue pour rien. Et qui sont avec des interdictions de droits pour rien. Qui sont arrêtés arbitrairement. La ligue fait des dossiers pour les trouver. Mais à nous de se réunir, arrêter de laisser partir des gens. Leur dire que certes, la cible c'est pas l'endroit idéal. Mais il faut qu'on ait un lieu où on se retrouve en dehors des AGs. »

« Si on veut se retrouver tels qu'on était. Commençons par redevenir de vrais gilets jaunes et ne nous fondons pas dans une masse que nous ne sommes pas, des casseurs etc. Si nous commençons à enlever nos gilets, nous perdrons notre identité. Il faut que l'on voit sur le marché que nous sommes des gilets jaunes »

« Juste à savoir que pendant 1 mois et demi, ça suffisait d'avoir un gilet jaune pour prendre des PVs... »

« C'est de la répression, il faut demander aujourd'hui qu'on lève les décisions de justice contre les opposants politiques, il faut qu'on ait ce discours aujourd'hui, sinon ça n'a pas de sens. »

Rappel vendredi 8 mars, 14h au TGI

Vendredi 8, M passe au tribunal. Il a été arrêté à côté de la gare sans gilet jaune, avec 4 autres personnes, gardé parce qu'on le connaissait pour être souvent au péage. 2 avocats qui y vont. Maître Ottan et Maître Gallon qui a été longtemps président local de la ligue des droits de l'homme, parce qu'il veut plaider ce dossier.

C'est un dossier qui pourrait faire jurisprudence pour la France. On s'est rendu compte que ce qu'a fait la ligue, en portant plainte auprès du Conseil d'État, auprès du Conseil de l'Europe, et la Cour Européenne des Droits de l'Homme, puis le discours de Macron qui a un peu légitimé le mouvement, fait que mercredi il y a eu des sanctions moindres.

> on demande à ce que les gens viennent si ils peuvent.

On a refusé la comparaison immédiate, et jugés 4 mois plus tard, donc interdits de manifestations entre temps...

Débat

« il y a une pétition sur internet, contre la répression des gilets jaunes. »

« pétition devant l'ONU »

« En amont de toutes ces affaires, il y a l'attitude des flics sur les manif. Il faut savoir qu'il y a des gens qui filment : brut, révolution permanente, RT, > hier j'ai eu l'occasion de voir ce qui s'est passé à la fin de la manif, il y a des attitudes incroyables, ils ont poursuivi les gens dans le métro. Il faut qu'on s'exprime aussi sur l'attitude. On est dans un état policier. Et chaque jour on en prend un peu plus. On sait qu'il y a des associations qui fonctionnent là dessus ; mais nous, il faut (1) qu'on fasse attention, (2) qu'on le dise autour de nous. Parce que depuis le temps qu'ils arrêtent les casseurs, il ne devrait plus y en avoir... »

« Nous quand on vient au tribunal, on est dehors, anonymes ou avec le gilet jaune... Il faut que le copain nous dise : Est-ce qu'il veut que son procès soit politisé, ou pas politisé. Moi si un jour ça m'arrivait, je veux que mon procès soit politique. Il faut savoir dire au collectif : moi je veux ça, ou ça... Il faut pas être des billes dans ces affaires, pour faire avancer le droit. Il y en a qui vont plus loin, à l'Europe, à l'ONU. »

« Simplement pour rebondir, oui ce sont des prisonniers politiques. Je suis moi une réfugiée politique d'Espagne, j'ai subi la répression politique. J'ai 68 ans, et je continue à me battre contre ces régimes-là, sans avoir jamais eu peur, avec tout le courage qu'on m'a appris à avoir, et toute la liberté que nous avons acquise par ce courage, grâce à nos anciens. Donc nous devons continuer sur cette ligne avec nos convictions profondes. »

« Une chose devrait attirer notre attention : le repassage de la loi anti-casseur, qui va se présenter en deuxième lecture à l'assemblée nationale : si nous devons faire une action avec trompette et force, c'est de montrer au monde, et aux gens autour de nous : notre grand ennemi est l'indifférence. Il faut montrer que c'est pas une loi anti-casseur, mais anti-citoyens. Ce doit être un de nos prochains tracts... »

« Il faut qu'on récapitule, pour montrer qu'on est dans des lois d'exception (Je vous conseille le livre d'Hannah Arendt sur les régimes totalitaires...) »

Soutien aux incarcérés

Un de chez nous, qu'on découvre en prison

« J'ai appris au tribunal qu'il y avait un de chez nous qui était au tribunal, qui a pris 6 mois ferme, pour avoir jeté un fumigène lors d'une manifestation à Montpellier. C'est passé à côté, et perso je m'en veut. Il s'appelle T., il est écroué à Villeneuve-les-Maguelone. Là je me suis mis en relation avec sa compagne, j'ai rendez-vous avec elle demain pour voir ses besoins, et surtout si des gens veulent lui écrire, il doit se sentir bien seul, bien isolé. Il a dû penser qu'on est pas très sympathique et pas très solidaire. À disposition j'aurai le numéro d'écrou avec son nom. Et elle, elle est toute seule.

Et je viens d'apprendre par F. qu'il y avait J., qui a été arrêté à Paris...

Donc si vous êtes au courant appelez moi... Que jamais on laisse quelqu'un de chez nous seuls. Comme l'autre soir on est allé taper avec des cailloux sur les barrières ; habituellement ça se passe bien. La semaine dernière, ils ont juste pris l'identité d'une personne.

Et si vous allez en manifestation, quand on vous arrête, vous criez votre nom et d'où vous êtes, pour que l'info puisse circuler. Il y a eu 13 arrestations hier, et on ne sait pas qui c'est... »

Cadis jaunes / secours populaire ? / CCAS ?

« ça avait été dit dimanche dernier, je suis allé à Lidl, et finalement on m'a dit qu'on n'a pas eu l'autorisation. comment on fait pour intervenir ? »

« si vous connaissez d'autres enseignes, n'hésitez pas à aller demander, et nous tenir au courant. »

« Il va avoir besoin de cantiner, essayer de lui envoyer avec des mandats. Faire une liste de gens. »

« qui centralise les offres d'aides financières ? Je prendrais, les promesses de dons personnels. »

« Est-ce qu'on sollicite le secours populaires ? » En parler avec le secours populaire frontignan, on peut mettre qq chose en place.

« dans le même style, demander au CCAS ? »

PARTIE 2 : Débat sur un référendum révocatoire

Je vous dis tout de suite

« *Je vous dis tout de suite, je suis pas d'accord. C'est pas utile. On a laissé partir les gens, pas seulement à cause du RIC, aussi en étant un peu stupides sur les bords. Les gens ont oublié, ils ont été acheté par macron, par leur petite prime de 100 dollars... Mais les prix augmentent à nouveau, tout l'argent part à l'extérieur, et on doit repartir à zéro. Parce que là, on a perdu tout ce qu'on a fait. On a perdu le soutien du peuple, on a perdu beaucoup. Alors ça suffit. On va refaire les pancartes. La sécu, c'est très important ! Les anciens, ils se sont battus pour nous. Mais là on fait n'importe quoi. Avant on était 300 personnes, et là on est cinquante à peine !* »

« *Mais c'est pas la faute du RIC tout ça.* »

« *C'est pas de la faute du RIC, mais c'est trop tôt.* »

Présentation par l'atelier du lundi

« Nous avons conscience qu'il y a un flottement dans le mouvement, au niveau national aussi. Ça a été produit par tentatives de récupération des figures médiatiques, politiques, par les campagnes médiatiques, la répression... et pourtant nous sommes toujours là, nombreux à manifester, il ne faut pas l'oublier. Ils sont en train de prendre conscience... »

Seulement pour certaines actions de terrain, nous ne sommes plus en action suffisant. Dans l'atelier constituant, nous sommes aussi pour les actions. Mais c'est aussi pour partager, pour socialiser.

Le RIC est aussi une revendication du mouvement.

Nous nous proposons un référendum un peu différent, un référendum révocatoire. Ce serait pas une revendication, mais une action. Ce qui permettrait de ramener des gens. De montrer que nous avons pris conscience d'où venait notre impuissance.

> Je voulais vous lire un appel, qu'on vous a distribué :

[APPEL proposé par l'atelier du lundi]

Nous, Gilets Jaunes, citoyens des ronds-points, des parkings, des places, des assemblées, des manifs...
Appelons l'ensemble de la population des DOM-TOM et de Métropole, par un référendum d'Initiative Citoyenne, à une

VOTATION CITOYENNE POUR REVOQUER LES DEPUTES (élus lors de la dernière élection législative)

Nous, GJ, citoyens, demandons le **respect du Préambule de la Constitution** de la 5^{ème} République
Nous GJ, citoyens voulons que s'applique le principe fondateur de la République qui est :

le gouvernement du peuple par le peuple pour le peuple

Nous estimons que l'Assemblée Nationale, institution qui écrit la Loi, celle qui devrait protéger les citoyens de tout abus de pouvoir, vote des lois contre le peuple et participe de l'abus de pouvoir.

Nous estimons, selon l'Article 3 de la Constitution, **que l'action du gouvernement est illégitime et va à l'encontre de la souveraineté du peuple.**

Aucune section du peuple ni aucun individu ne peut s'en attribuer l'exercice.

Nous constatons que le pouvoir s'appuie sur une section du peuple qui représente seulement 16.55% du corps électoral. Ils n'ont que la légalité qu'ils se sont attribués. Ce n'est pas aux représentants à écrire les règles de la représentation.

La souveraineté nationale appartient au peuple qui l'exerce par ses représentants et par la voie du référendum.

Nous GJ, citoyens, **par la voie du référendum, organisé et écrit par nous même**, voulons mettre un terme à l'exercice d'un pouvoir au bénéfice d'une minorité.

Nous GJ, citoyens, nous voulons restaurer notre puissance politique et notre souveraineté.

Nous GJ, citoyens, voulons mettre un terme à la destruction de tous les conquits sociaux.

Nous GJ, citoyens, voulons restaurer l'équité face à l'impôt, conformément à la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen, pour la santé, pour l'éducation, pour le bien être de la population dans son ensemble.

Nous GJ, citoyens, appelons le (21 avril 2018, le 1^{er} Mai, le 8 Mai ?) dans toutes les communes de France et des DOM-TOM

A voter la révocation des élus par la voie du référendum.

Suite à ce vote nous appellerons à la convocation d'une assemblée constituante selon des règles réellement démocratiques.

A voter le RIC en toute matière

A voter toutes les mesures d'urgence assurant à chacun les moyens d'une existence digne.

Débat

« Bonjour. Alors moi je suis gilet jaune citoyen, et absolument pas pour le RIC, alors on fait comment ? Vous nous demandez de retourner aux urnes ! Les gens qui ne sont pas pour le RIC, ils vont se situer où avec vos actions ? Ils se placent comment ? Et on les prend en compte quand ? »

« Je pense que vous n'avez pas du tout saisi, compris, analysé ce qui est dit dans ce texte. Pour nous, demander à introduire le RIC avant d'avoir fait la révolution, ça ne sert à rien ! On ne se fait pas d'illusions sur l'histoire du vote. Moi pendant très très longtemps je n'ai jamais voté. Les bourgeois sont pas assez cons pour se tirer une balle dans le pied. Je ne suis pas favorable au système électoral tel qu'il est défini par la loi. Par contre ce qui me paraît essentiel, c'est de récupérer notre pouvoir politique ; car nous sommes le nombre, nous sommes la force. »

« Est-ce que vous pensez très sérieusement que les revendications du 17, ça va c'est réglé ? Le RIC il y en a certains qui s'en tapent ! »

« Écoutez, moi je suis un GJ depuis à peu près deux mois. Je pense qu'il est concevable pour tout le monde... Je vois pas pourquoi y'a cette hostilité permanente contre le RIC. C'est un outil ! C'est un outil révocatoire. On demande à la population qu'elle révoque un élu. Les citoyens sont capables de le comprendre ! Moi je vis avec 800€ par mois, dans une rue de sète où je vis, quand je sors de chez moi je vois les gens qui font les poubelles. Je parle pas de manière théorique. Je parle d'une manière de désigner les responsables. Et c'est une manière de mobiliser les gens. Parce que là ils viennent plus. Ça va les re-mobiliser, on aura une tribune énorme. Regardez ce qui s'est passé en 2005. Les gens se sont mobilisés, ils ont dit non... C'est pas un truc d'intello. »

« Ah ben justement, en 2005 on a bien vu la suite... »

« Les revendications, ça ne marche qu'à partir du moment où il y aura un blocage économique qui se fera. Pas avec le RIC »

« C'est un débat qui est essentiel, qui est très intéressant. Moi je ne vais pas trancher dans le vif. Je pense que dans ce mouvement depuis le départ, il y a deux objectifs. D'un côté, il y a des revendications urgentes. Moi j'ai 56 ans, et ça fait trois fois que je suis au chômage - je referme la parenthèse. Il y a des urgences réelles, des choses très concrètes - notamment pour les femmes privées d'emploi, qui souffrent plus que les hommes.

Mais il y a aussi un second objectif, essentiel, et qui sera sans doute beaucoup plus long à obtenir de ceux qui nous gouvernent. On a pris l'habitude, depuis cette Cinquième République, de voter pour un président, et puis 5 ans après on revote, et les décisions du peuple, ils n'en ont rien à foutre. Donc effectivement, on est dans l'obligation de faire un travail d'analyse, de recherche, pour changer les institutions. Sans ce changement des institutions, on n'y arrivera pas, ni à augmenter les salaires, ni à récupérer les acquis sociaux qu'ont construit nos grands-parents – pas tous, il y avait aussi beaucoup de collabos, il ne faut pas l'oublier. Nous avons une police qui est pétainiste. N'oublions pas qu'en 62 à Charonne, il y a eu des syndicalistes, et des politiques, il y en a 9 qui ont perdu la vie. Ils ont été éradiqués, donc la police française, on ne me raconte pas d'histoire, ce n'est pas nouveau.

Maintenant les revendications de blocage de l'économie, je suis tout à fait d'accord, mais aussi ce travail, qui est essentiel pour en arriver à une révolution. »

« je voudrais revenir sur ce que madame à dit, que le RIC ça ne sert à rien. Est-ce que nous allons chercher des moyens pour s'entendre ? Si on veut avancer, on doit être ensemble, on doit pas se séparer. Sinon on n'y arrivera pas. »

« En réalité, vous voulez leur redonner du pouvoir, à la démocratie représentative ! »

« Moi je vais vous répondre. Certes il faut rester unis. Certes j'ai déjà eu une discussion. Moi personnellement, je suis une personne contre le RIC ; je suis désolé. Avec votre RIC, on est à la maison, ou on va faire des petites AGs. Il vient nous proposer quelque chose : certes il nous propose. Moi aussi je vous propose ! Moi si demain je vous propose de faire une action, est-ce que vous êtes là ? »

« Oui mais y'a monologue, là ! je vais te répondre à ta question. Moi je suis d'accord pour l'action, mais pas telle quelle, je vais te dire : explique moi ton action ! Je vais pas y aller juste parce que tu m'as dit de faire une action. Je peux pas te répondre dans l'absolu... »

« Et alors, nous on doit te répondre tout de suite ?! T'inquiète, je fais pas des actions de merde... »

« On a distribué un tract, je vous demande de le lire ! Déjà est-ce qu'on est d'accord sur le fond ? »

« Je vous signale que ce n'est pas un RIC. Oubliez la formulation. C'est une action de révocation ! Lisez le papier, on vous demande de réfléchir sur les actions. Discutez en. Ça fait depuis un mois et demi qu'on y travaille. Depuis le début, qu'est-ce qui s'est passé qui a avancé ? Pour se montrer je suis d'accord. Les premières actions, qu'est-ce qui s'est passé avec la police de Macron ? On est allés pour rien, la police a touché de l'argent... Vous êtes contents de tout ce qui se passe ? »

« Le mouvement des Gilets Jaunes a fait avancer des choses, mais pour le savoir il faut s'y intéresser de près. Chez PSA, ils touchent une prime de 3500 euros, parce qu'il y a des gens dans la rue. Ça a motivé des grèves. Il faut pas croire que seuls les Gilets Jaunes sont en combat en France. On gagne des choses. On a fait reculer Macron. Politiquement il est à plat. »

« Les deux ne sont pas incompatibles... Le RIC c'est pas d'aujourd'hui qu'on en parle, ça fait plusieurs années... »

« Oui, et dans 30 ans on en parlera encore... »

Tout le monde parle en même temps, se hurlent dessus. Au vu de l'heure et de la tournure de la discussion, l'assemblée est levée.

« Si on perd le cadre de l'AG, on perd toute possibilité de dialogue. La semaine prochaine, le mandat de M. continue pour sa deuxième semaine. Est-ce ça tient toujours ? Qui est volontaire pour siéger avec lui à la table ? Pour l'AG du 10 mars, M. et D. seront à la table. »

« En tant que Gilets Jaunes il faut rester lucide et garder son calme. Au XVIII^e siècle, les femmes elles demandaient de faire la révolution, et la révolution ça a réussi à Paris, parce que eux ils en avaient raz le bol, parce que c'était une mauvais République, parce que Louis XIV faisait pas son travail comme il faut, et on avait presque rien... »